

Compte-rendu de l'Assemblée Générale des 18ème Rencontres Nationales des Monnaies Locales Complémentaires et Citoyennes, le 17/07/22 à Paris

Déclaration liminaires :

Les 21 Monnaies Locales Complémentaires présentes se reconnaissent Citoyennes. Nous formons l'Assemblée des MLCC de France et nous nous déclarons légitimes et souveraines pour statuer sur les orientations qui vont engager l'avenir des MLCC.

Précisions sur le mode de représentation des MLCC aux Rencontres :

La demande écrite des pouvoirs est bien demandée au nom des organes délibérant d'associations de MLCC (CA), et non pas par des personnes individuelles comme acté à Josselin.

2 MLCC ont donné pouvoir par écrit au Galais d'être représentées au vote :

- La Bizh de Vannes
- La Maillette de Dinan / Saint-Malo

Les personnes présentes, adhérentes à une MLCC (**Liste des MLCC présentes sur les 3 j et en gras à l'AG**) ou à un projet en association constituée de MLCC (Projet de l'Argoat (56 et 22) et Projet de Frédéric **du secteur de ???**), ont la possibilité d'exprimer leurs voix au nom de leur MLCC/projet, sauf demande explicite des personnes présentes ou de l'organe délibérant de la MLCC ce qui était le cas de l'Abeille (absente de l'AG) et du Sol Violette et ???.

1 MLCC = 1 voix, dès lors si plusieurs représentants sont présents, il leur appartient de s'accorder sur la voix portée.

Point 1 - Qui sommes nous ?

Réseau MLCC, fonctionnement informel, association de fait, anime le réseau via la liste de diffusion reseau@mlcc.fr et le site internet www.mlcc.fr, et essaie d'accompagner au mieux les MLC et projets rencontrés dans la perspective d'intégrer ou non le réseau des MLCC.

Partie 1 - présentation du manifeste > toilettage complet > il reste disponible pour un an dans l'état avec les compléments suivants :

Éléments de vigilance à réexaminer :

- débat sur les indépendants (exemple de Biocoop)> peut sembler peu propice > a réétudier
- ligne 3 > partie objectifs : "favoriser l'autonomie et l'indépendance du tissu économique local" Cette phrase peut-être un peu trop perçu comme 'voulant s'extraire du système'

- **modification immédiate** dans le manifeste parti Contexte Légal – remplacement de "légalisé" par "reconnaître"
 - revoir l'écriture inclusive
 - **remplacement immédiat** "bien commun" - "par commun"
 - point de vigilance : pour l'instant aucune MLCC à des investissements 100% conforme à nos valeurs.
 - **rajout immédiat**: date du premier manifeste et date de la révision.
 - le mot ou "outil" pour désigner les MLCC, n'est-il pas réducteur... à réfléchir pour le remplacer par des termes plus adéquate comme "infrastructure" ;
 - les MLCC ne servent pas juste au mieux vivre, mais aussi à préparer et réparer les conditions et possibilités de la vie future ;
 - le texte est très centré sur le local, le territoire, or l'aspect changement climatique et les enjeux globaux sont trop peu présents
- / Fin du débat

→ **La proposition d'Olivier Truche du Cairn et d'Agathe Rivals de la Plume, de rejoindre le groupe de travail « RI », pour affiner le Manifeste, est acceptée à l'unanimité. Ils rejoignent Danielle Nadal et Michel Prothon jusqu'aux prochaines Rencontres.**

Partie 2 - Texte de Bidart

Présentation rapide pour s'assurer de la bonne compréhension de chacun :

Contexte > L'administrateur du site internet du Réseau l'avait glissé entre des textes fondateurs à l'occasion du compte rendu des Rencontres de Bidart en 2015 et il a donc été entendu comme tel alors qu'il n'a jamais été validé par aucune AG. Le texte explique et soutient notamment le principe de la fonte ; il a été utilisé par le « groupe INPI » pour tenir une ligne pendant près de 6 ans et légitimer leur vision des MLCC. Après les premiers désaccords de Bidart et plusieurs ensuite, la dissension a éclaté à Josselin lors des 17èmes Rencontres où l'AG des MLCC s'est prononcée à l'unanimité des 26 Monnaies présentes contre ce texte en tant que fondateur et contre la ligne et l'attitude défendue par le « groupe INPI », ces derniers ayant déposé sans en parler aux MLCC et donc sans mandat, la marque MLCC à l'INPI.

Consensus : La fonte ne doit pas être évincée, elle figure, de fait, parmi les outils à disposition des MLCC. Il ne s'agit pas pour autant de contraindre nos fonctionnements ou de les conditionner à son emploi. Seules 4 MLCC pratiquent la fonte et encore bien imparfaitement de leur aveu même.

→ **« Le texte de Bidart n'est pas reconnu comme fondateur par l'AG des MLCC, il n'en demeure pas moins un élément de l'histoire du Réseau. »**

Partie 3 - La roue des valeurs

Mériterait aussi un toilettage, mais n'est pas une priorité. Considérée comme une juxtaposition de termes plutôt positifs mais qui, en l'absence de composition offrant un sens, pourrait convenir à tout le monde.

Point 2 - Coopération MLCC / SOL

Éléments synthétiques :

Quelles coopérations pourraient exister entre les MLCC et le SOL à l'aune de nos historiques communs et disjoints ? La table ronde du jeudi soir a permis de poser le cadre historique des relations entre les deux organes. 4 tablées, le samedi, ont permis à tous ceux qui le souhaitaient de faire entendre leur voix et permettre l'émergence de pistes de coopération.

- **Les MLCC** se définissent comme les acteurs démocratiques d'une économie au service de l'homme et de son environnement, acteurs de proximité, elles sont en contact avec les dynamiques de transition et l'environnement social des territoires sur lesquels elles circulent.

Association de fait, le Réseau des MLCC leur propose de se réunir annuellement en assemblées plénières et en Assemblée Générale lors des Rencontres Nationales où sont prises des orientations politiques, stratégiques et pratiques depuis 2011. Les MLCC se réunissent aussi lors de Rencontres Régionales, le plus souvent annuelles. Les organes délibérants des associations de MLCC et les sympathisants échangent grâce aux outils numériques du réseau comme la liste de diffusion reseau@mlcc.fr et le site www.mlcc.fr

- **Le mouvement SOL** se définit comme un outil au service des MLCC et comme organe démocratique de réflexion, d'expérimentation, d'exploration et de représentation.

Il s'inscrit dans un écosystème plus large aux côtés de Lokavaluto, Kohinos, l'Institut des monnaies locales...

Les quatre missions de SOL :

- Fédérer et animer la communauté des monnaies locales qui le souhaitent et d'autres alternatives monétaires démocratiques ;
- Représenter ces monnaies auprès des acteurs institutionnels : Ministères, parlementaires, acteurs de l'ESS, ... ;
- Accompagner ces monnaies dans leur développement ;
- Promouvoir la recherche et l'expérimentation en lien avec ces monnaies ;

Décisions :

Après les échanges retranscrits ci-après, les MLCC

→ **Proposent au consensus à SOL d'associer étroitement l'ensemble des MLCC de France au mouvement SOL.**

→ **Reconnaissent le Mouvement SOL comme légitime pour porter et représenter les intérêts des MLCC auprès des acteurs politiques et acteurs de l'ESS. Le Mouvement Sol a l'obligation d'associer les représentants du Réseau des MLCC, mandatés par son Assemblée Générale, aux décisions et de tenir informées l'ensemble des MLCC.**

Ainsi, nous respectons le choix de chaque MLC.C (pas forcément MLCC) d'adhérer à SOL. Les MLCC en circulation qui constituent l'organe de contact avec les territoires, les politiques locaux, les dynamiques de transition et les acteurs socio-économiques de leurs territoires respectifs, forment un ensemble de dynamiques qui a besoin de se structurer en toute subsidiarité et de se

retrouver autour d'un noyau plus solide. Il s'agit donc de permettre aux MLCC d'accéder librement aux outils du SOL : bases de connaissances, moyens d'échange du réseau, solutions de communication et de gestion open sources... Selon leurs besoins, elles pourront participer à hauteur de leurs moyens au fonctionnement du SOL et bénéficier ponctuellement ou durablement de l'accompagnement des salariés du SOL et des partenaires qui forment l'écosystème des MLC en France.

Quelle posture adopter en cas de refus du SOL ?

→ **Le Réseau MLCC garde la liberté de statuer, de décider, en toute subsidiarité, pour et avec les MLCC (à intégrer au RI). Sous réserve des évolutions à venir, le Réseau et le CAP conservent donc leurs missions, tels que mandatés par la présente AG jusqu'aux prochaines Rencontres.**

Mandat 2022-2023 du CAP et du RI :

→ **L'AG donne mandat au**

• **Comité d'Animation Provisoire (CAP) :**

- Établir contacts, modalités, calendrier, propositions... pour se coordonner avec SOL ;
- Préparer avec SOL les 19èmes Rencontres : Ascension 2023
- Choisir le lieu d'ici la fin 2022 à partir des propositions : Graine/ Aïga ou Soudicy ;
- Assurer une communication transparente à destination des MLCC quant à l'évolution de la relation MLCC-SOL;
- Réaliser une frise des historiques ;
- Assurer une communication externe (l'essentiel) :
 - CR de ces Rencontres ;
 - Intention de rapprochement ;
 - Prochaines Rencontres ;

• **Groupe Règlement Intérieur (RI) :**

- Rédiger les modalités d'un nouveau fonctionnement en conséquence :
 - Assurer le lien avec SOL (2 des 4 personnes du groupe) ;
 - Définir le rôle des bénévoles MLCC en soutien des salariés de SOL ;
 - Ajuster le projet de Règlement Intérieur en tenant compte de ces éléments ;
 - Toilettier le Manifeste comme précisé au Point 1 – Partie 1 ;

→ **Proposition à la coprésidence du SOL d'une année de discernement**

On se donne un an pour imaginer et pratiquer le rapprochement de façon consensuelle.

Il est demandé au Mouvement SOL après accord :

- d'informer toutes les MLCC sur ses actions et décisions ;
- d'initier une réflexion sur les statuts du SOL en vue de les ajuster à ce nouveau fonctionnement avec l'aide du groupe RI ;
- de structurer à partir de cette reconnaissance une coopération avec l'ensemble des MLCC ;

Point 3 - Qui accueille les prochaines rencontres ?

→ **Trinôme CAP-Graine/Aiga-SOL : pour préparer les 19ème Rencontres**

Point 4 - désignation du CAP et du RI

RI = Agathe Rivalse (Plume), Olivier Truche (Cairn), Michel Prothon (Soudicy), Danielle Nadale (Doûme)

Cap = Lucas Rochette-Berlon (Pêche Paris), Anne Marie Cerrito (Mlcc05 et Cairn), Cédric André (Galais), Gérard Strauman (Graine), Alice ou Yannick Lung (Gemme ex Miel), Xavier Baudouin (Tissou avec un rôle consultatif) + éventuellement le Stuck, si ils sont retenu pour l'organisation des rencontres 2024

Candidature pour le cap ou le RI ouverte jusqu'au 15 septembre. Communication à prévoir cet égard.

Point 5 - déficit de la Pêche suite aux Rencontres.

Déficit de 1640€

Le Galais va utiliser les 400€ restants de Josselin pour réduire le déficit.

Décision validée > ouverture d'une page HelloAsso. on s'engage à communiquer aux MLCC.

Rappel des échanges :

Le verbatim ne prétend ni à la complétude, ni à l'exactitude des propos retranscrits malgré la double saisie réalisée. Veuillez nous excuser si des erreurs se sont glissées et n'hésitez pas à faire corriger vos propos le cas échéant.

Débats autour des identités respectives et communes MLCC / SOL :

l'ensemble des MLC n'est pas le réseau des MLCC.

le fait de changer de nom, permettrait de changer de posture, pour devenir une assemblée légitime composée de monnaies pour préparer l'avenir... > on gagnerait en maturité.
soulignons encore l'importance de ne pas perdre notre identité
une mission du réseau peut être de créer un archipel... pas formalisé ...

Hélène : est-ce que les nouvelles MLC sont obligées d'adhérer à SOL ? non pas obligées.
si elles veulent bénéficier des services de SOL, oui ça devient nécessaire et légitime de cotiser.
ce qui se passe est très certainement la meilleure chose à faire à moyen-long terme.

Cédric : si l'on se pense comme une cellule organique où les MLCC et le SOL sont parties intégrantes, ce rapprochement structurel (et non pas fusionnel) doit se présenter dans la complémentarité des fonctions structurantes de SOL avec celles exercées au quotidien par l'ensemble des MLCC en contact avec leurs milieux. MLCC = membrane qui protège et accueille, SOL = noyau qui structure et renforce. Nous penser, non pas comme réseau des MLCC, mais comme MLCC qui se coordonnent dans un parlement, une assemblée citoyenne, une agora décisionnelle des monnaies, serait une très bonne chose.

Charles : en tant que Directeur Général de SOL, une certaine inquiétude existe car il y a des difficultés opérationnelles qui s'ouvrent... Comment faire pour que ce rapprochement opérationnel ne casse pas la dynamique de montée en puissance du mouvement SOL ?

ambivalence par rapport à ce qui se dit depuis hier. La proposition de nous penser comme "les MLCC" plutôt que comme "réseau des MLCC".

SOL travaille depuis 2 ans à une mutation du mouvement, encore jeune dans sa refonte.

Enthousiasme sur la proposition mais craintes sur son ampleur. "Mouvement SOL" et "réseau MLCC" n'est ce pas un voile rhétorique ?

Imaginaire créé par le groupe INPI sur des différences / oppositions entre MLCC : grosses / petites, urbaines / rurales, démocratiques / éduc pop. Catégorisation pas forcément pertinente ?

il n'y a pas de dichotomie entre les MLCC... mais des diversités qui ne s'opposent pas.

Hélène : il faut absolument prendre nos distances avec les textes de Bidard. Pourquoi pas tout simplement créer une entité commune, qui regroupe les deux. (sol mlcc)... ?

il y a eu un jeu type guerre froide, entretenant une rivalité etc.

Vivien : On fait une grande confusion : SOL est important pour les MLCC, mais il n'est pas l'assemblée des MLCC, même si c'est des représentants des MLC qui l'animent, et donc le rôle de SOL est différent de celui du réseau des MLCC. Les fonctions ne sont pas les mêmes. Regrouper tout l'écosystème des mlc est effectivement important...

Doit on retirer la notion de réseau ? on peut reprendre une formulation qui garde l'idée de réseau, changer d'appellation et pas d'identité.

Cédric : Dans ce qu'on préconise, ça revient à dire que l'AG de SOL sera l'assemblée des MLCC. Nous deviendrions légitimes pour définir les orientations de SOL.

Yannick : La coprésidence de SOL fonctionne comme le CAP, elle est démocratique.

le pouvoir du parlement des MLCC, ce seront toutes les monnaies. En tout cas toutes celles qui se reconnaissent dans le manifeste.

Stéphane : Le site de SOL est il à jour ? Dans la coprésidence il y a Mytroc et Lokavaluto qui ne sont pas des MLCC.

Cédric : Arriver pour le moins à ce que les MLCC décident de ce qui concerne les MLCC ?

Vivien : Les fonctions de SOL et du réseau MLCC ne sont pas les mêmes... Apportons un point de vigilance à l'égard des petites monnaies, qui pourraient ne pas se reconnaître dans les prestations proposées par SOL

Une MLC ne pourrait-elle pas adhérer à SOL sans signer le manifeste ?

Cédric : Si elle se reconnaît MLCC elle signera le manifeste, si elle est commerciale ou institutionnelle elle peut rester MLC au sens de la loi de 2014.

Frédéric : Tout est question de formulation... De manière organique ou fonctionnelle, cet ensemble, qu'on appelle assemblée... il me semble qu'il y a un accord, sur le fait qu'une assemblée représente l'ensemble des MLCC qui ont signé le manifeste, une boîte à penser qui est drivé par l'assemblée...

Michel : Il faut distinguer représentation, fonctionnalité, communication.

C'est le réseau des MLCC qui propose à SOL d'associer l'ensemble des MLCC. Il faut être d'accord sur ce que veut dire associer.

Gérard : Important de reconnaître l'existant, (le réseau) pour ensuite avancer et s'adresser à l'ensemble des MLCC dans notre volonté de décider une association entre toutes les MLCC et le Mouvement SOL sous la forme suivante : les MLCC orientent, "légifèrent" (lors des Rencontres, en AG/Plénière) le travail "exécutif" revient au Mouvement SOL.

Jacques-Yves : Vision MLCC comme philosophique, le cœur, et SOL comme pratico-pratique

Olivier : SOL a une assise plus large par rapport à l'écosystème national.

Vincent : Exercice démocratique actuel me paraît essentiel, mais garder ce réseau MLCC ou en tout cas une instance de réunion des MLCC.

Hélène : 1 seul portail d'entrée, une définition articulée entre MLCC et SOL.

Agathe : Essentiel d'avoir un portail unique, un espace centralisé où tous les acteurs sont représentés, la coexistence des deux entités est une évidence. Historiquement il y a un attachement à la notion de réseau... Mais l'idée de "parlement" des monnaies me parle énormément. Ce qui est essentiel c'est d'afficher qu'il n'y a pas de clivage.

Vivien : Important de retrouver le bouillonnement
+1 pour le portail commun.

Il y a plein d'autres rencontres où il y a eu beaucoup plus d'idées nouvelles...

Lucas : Merci de faire en sorte que les nouvelles personnes prennent la parole en public

Eva : quand on commence à créer une monnaie locale on ne comprends pas qui fait quoi, qui est qui. On ne sait pas où s'adresser, à qui ?? Il y a vraiment quelques choses à faire pour clarifier.

Mickaël : En tant que coordinateur de réseau : les services / prestations doivent bénéficier aux adhérents mais doivent aussi servir l'ensemble des MLCC, exemple de possibles apports : services civiques ; portage de la dynamique nationale...

Avec les Rencontres elles-mêmes, l'enrichissement est spécifique et important. si on parle avec SOL il faut qu'on se rencontre.

On revoit la structure, aucune idée de l'implication de ce qu'on décide. Le fait de ne pas représenter une opposition entre le réseau et le Mouvement SOL. On ne veut pas rentrer dans l'image d'une opposition, une coexistence et une complémentarité oui.

Angèle : On est aussi tous ensemble, tous ces espaces sont déjà ouverts à tout le monde, on a tout intérêt à ce que ce soit limpide, et à lever les barrières symboliques qu'il peut encore y avoir. Aller vers une plénière permanente ?

Anne-Marie : Ce clivage théorique je ne l'ai jamais vécu > processus de rapprochement se fait au cours du chemin.

Véronique : Hier les discussions ont été très riches. Des craintes sont effectivement à considérer, pour SOL, MLCC, mais aussi pour le développement des MLCC... manque de clarté peut créer de la confusion. Au regard du politique, important d'avoir cette unité... Au passage le groupe INPI peut encore nuire, ils ont des contacts politiques... Il y a un enjeu énorme de clarification... et l'idée d'un portail commun me semble très intéressante.

Jean-Christophe : Le Galais peut tirer des bénéfices du travail du mouvement SOL, toute nouvelle MLC peut trouver sa place dans SOL, il y a urgence à ce qu'il y ait une identité forte, aux regards des urgences qui arrivent, attention à ce que cette idée de portail ne conserve pas cette idée de deux entités différentes... L'attente des monnaies est de nous renforcer.

Charles : Attention à ne pas figer nos représentations car ce qui était hier soir une représentation simplifiée commence à retomber sur les acceptions d'antan. Le lien entre le bouillonnement et l'appareil est crucial... il y a du bouillonnement mais qui n'aboutit à rien... la question est quelle courroie de distribution entre un appareil récent mais fragile du SOL avec ses 40 monnaies et un bouillonnement qui aujourd'hui n'est plus vraiment là ? Il faut prendre en considération toutes les sensibilités et divergences. Si des premières courroies doivent se voir dans 2 ou 3 ans ce n'est pas grave, mais prenons soin de nous sans nous mettre en difficulté.

Cédric : Les textes ont ce rôle de clarifier la nature des relations et la nature des ambitions politiques communes. C'est une fonction du CAP-RI de clarifier tout ces éléments là. Il faut s'assurer que nous soyons porteurs de dynamiques et non un poids dans l'activité de SOL.

Les MLCC décident de faire passer la proposition suivante à la gouvernance de SOL

- > **On propose que SOL soit officiellement chargé de la représentation des MLCC institutionnellement.** > **Le mouvement sol devient donc officiellement représentant des MLCC en France, d'un point de vue politique et écosystémique, avec le devoir d'associer les MLCC et d'être transparent à cet égard.** (potentiellement amendé par la suite de débat. Cf. Reformulation synthétique au dessus du débat)

->**Proposition : le réseau des MLCC propose d'avancer et d'associer l'ensemble des MLCC au mouvement SOL**

Débats autour de la communication externe (sites internet essentiellement) :

quid de l'architecture de la plateforme centrale?

la coexistence de deux sites pose problème...ça peut être gênant d'attendre encore 1 an pour refondre les outils de com ça va entretenir la confusion

on peu imaginer un site interface qui renvoi vers nos deux sites respectifs en attendant

il y a une urgence pour les nouvelles MLC pour qu'elles comprennent ce qui se passe, il ne faut pas non plus tout dissoudre. MLCC a une fonction et SOL en a une autre...

il y a des origines sociologiques différentes..

si on imagine le site MLCC ayant comme fonction d'être la porte d'entrée de tout l'écosystème (sol, kohinos, lokavaluto etc...) sans dénaturer pour autant les fonctions organiques de l'écosystème.

→ **Proposition de Danielle** de donner mandat au CAP de réfléchir au problème du portail commun.

Charles : Attention à ce que le portail central ne mettent pas en difficulté... Aujourd'hui la perception des MLC par les acteurs nationaux est beaucoup plus claire et précise qu'avant... Le Mouvement Sol est désormais compris comme le représentant extérieur... Les acteurs nationaux croient fort en l'écosystème.. IML LOKAvaluto etc. grosse crédibilité montante.

Mickaël : Gros travail de sol auprès des acteurs nationaux (RTES, ESS France, etc., MES, Mouvement associatif...) le Mouvement SOL est donc de plus en plus identifié comme l'interlocuteur des MLC... Si on fusionne on met à la poubelle tout le travail qu'a construit depuis le début.

Yannick : Un portail réunirait l'ensemble des acteurs, préférence pour le terme d'Assemblée au terme de Parlement. > **consensus**

Lucas : besoin de réciprocité dans la circulation de l'information. Ne pas perdre de vue cette notion d'Archipel.

Modalités qui restent à définir par le CAP et adoptées au consentement.

Noeud : représentation du réseau MLCC au sein de SOL ou représentation ?
Comment inclure les monnaies non membres de SOL ?
Comment articuler l'ensemble ?

Retour sur la nature de la représentation et des relations MLCC / SOL

Nuance entre "informer chaque MLC individuellement" ou informer un "réseau"
Besoin de rassurer les MLCC dans ce que sera cette représentation.
qu'il y ait une réciprocité.

est-ce les MLCC en éventail, ou est-ce qu'on associe le CAP en émanation du réseau pour s'exprimer au nom des MLCC dans la gouvernance de SOL ?

On tend vers la constitution d'une assemblée des mlcc de France... qui a une fonction politique nouvelle. La réciprocité se fera à partir du moment où il y aura cette organe...

Est ce qu'on demande d'associer le réseau MLCC à SOL en tant qu'assemblée, ou les MLCC en tant que monnaie.... une école qui dit oui, une assemblée dit qu'il faut que l'assemblée des MLCC délèguent leur représentation...

Quid des 40 MLC qui ne sont pas dans SOL ?

Deux options:

- 1) les MLCC dans leur ensemble, délibèrent directement avec « l'appareil mouvement SOL », c'est à dire, l'assemblée plénière du mouvement SOL.
- 2) L'assemblée des MLCC n'est pas en lien directe avec sol et propose une représentation.

nous pourrions dire que l'assemblée des mlcc définit l'avenir des mlcc...

Si besoin qu'il y ait une représentation du CAP au sein de la coprésidence de SOL... c'est envisageable d'y réfléchir... donnons-nous le temps de le faire...

On tend vers l'assemblée... elle existera;.. mais lorsqu'elle sera en œuvre... le réseau fonctionne également en dehors de l'assemblée...

Le terme "réseau des MLCC" doit disparaître

D'un point de vu de représentation et de cohérence, on préserve l'autonomie de décision des MLCC... Qu'on ne soit pas régies par le SOL... Besoin de préserver l'indépendance des MLCC et que l'action de SOL puisse être assurée en fonction des attentes et des besoins exprimés et validés par les MLCC...

Le but c'est d'avoir un organe de gouvernance de la politique des MLCC en France. Une vision commune... l'assemblée... c'est elle qui mandate le CAP de travailler sur des propositions.

Rappelons qu'on est dans un état provisoire et que le MLCC et le CAP garde cette capacité de refonte en cas de refus de la proposition par la coprésidence de SOL.

Tout ça pour l'instant c'est un projet et les points soulevés ici sont des détails...

Est-ce que le CAP dépasse ses prérogatives lorsqu'on insiste sur le fait que SOL "est reconnu légitime pour s'associer à l'écosystème dans un objectif de représentation" ou pour « s'exprimer au nom de l'écosystème » ?...le CAP représente les MLCC, mais le CAP n'est pas légitime pour dire si SOL doit représenter kohinos, lokavaluto, iml etc.

Besoin de temps pour penser et formaliser l'organisation et le fonctionnement, c'est un processus !

//fin du débat

Décision :

**2 Monnaies consentent sur l'orientation, mais pas en l'état de la proposition actuelle.
consensus sur l'orientation de donner mandat au CAP d'avancer vers les rapprochements avec le SOL tout en soulignant l'intérêt premier des MLCC.**

Point 3 - Qui accueille les prochaines rencontres ?

Lucas : Mise en place de binômes, de manière à ce qu'il y ait un accompagnement des organisateurs de N+2 avec les orga N+1 et ceux de N-1...

Charles : On a deux grosses rencontres en Nouvelle Aquitaine qui vont mobiliser les MLCC : RTES et AG SOL.

l'idée ce n'est pas de charger la mule sur le dos des salariés...

le rôle d'organiser les rencontres c'est le CAP qui en a mandat.

L'équipe sol se sent actuellement handicapée de n'avoir pas son mot à dire sur l'organisation des Rencontres. Toutefois, dans le plan de charge, et de le temps de travail disponible salarial de sol, cela va être difficile à intégrer opérationnellement.

Co-organisation, en invitant l'équipe salariale, ou le bureau de SOL dans l'organisation des Rencontres et non pas simplement des MLCC qui seraient adhérentes de SOL...

L'organisation sur Paris des 18èmes Rencontres MLCC 2022 a été portée par seulement 3 personnes... qui ont été durement entravées. Avec le soutien de l'équipe du CAP.

9 pour le cap et 9 pour le RI prévu l'année dernière, mais aujourd'hui les équipes on massivement démissionné, donc si on ouvre des projets mais qu'il n'y a personne pour les porter ça ne sert à rien...

Autres MLCC pour l'accueil ? Aïga & Graine ? Le Florain ?

Le Soudicy aura aussi le souhait d'accueillir les Rencontres futures... important de co construire avec les élus locaux.

→ **Trinôme CAP-Graine/Aiga-SOL : pour préparer les 19ème Rencontres**

- **Point 4 - désignation du CAP et du RI->**

le cap est garant de ne pas déborder dans les prises de décisions;

Michel – pour role consultatif

véronique se retire du cap

Donc >

RI = Agathe Rivalse (Plume), Olivier Truche (Cairn), Michel Prothon (Soudicy), Danielle Nadale (Doûme)

Cap = Lucas Rochette-Berlon (Pêche Paris), Anne Marie Cerrito (Mlcc05 et Cairn), Cédric André (Galais), Gérard Strauman (Graine), Alice ou Yannick Lung (Gemme ex Miel), Xavier Baudouin (Tissou avec un rôle consultatif) + éventuellement le Stuck, si ils sont retenu pour l'organisation des rencontres 2024

Candidature pour le cap ou le RI ouverte jusqu'au 15 septembre. Communication à prévoir cet égard.

Débat :

(...)

Le cap à mandat pour coopter. Et s'auto-fixer ses règles d'intégration. (...)

Quid des représentants au sein du cap... est-ce que ce sont les personnes qui s'expriment en leur nom, ou est ce qu'elle s'expriment en tant que MLCC ? Invitation des nouvelles volontés à venir rejoindre le cap nécessaire.

soit on trouve une modalité pour dire le RI s'intègre au cap.. Mais si c'est pour être 2 ou 3, moi je me casse (...)

Point 5 - déficit de la Pêche.

c'est pas à la pêche d'assumer le déficit de 1640€ produit par les Rencontres, nous avons joué le jeu de soutenir les MLCC qui sont venues gratuitement par solidarité...

donc comment on comble la dette de la pêche ?

Quid des cotisations ? doit on ouvrir des nouvelles cotisations en perspectives des prochaines rencontres par exemple ?

Le Galais va utiliser les 400€ restants de Josselin pour réduire le déficit.

Décision validée > ouverture d'une page HelloAsso. on s'engage à communiquer aux mlcc.

possibilité d'avoir des subventions aussi à cet égard, pour organiser les Rencontres.

**Remerciement à la Pêche pour l'organisation des 18èmes Rencontres.
Merci aux volontaires ayant participé également...**

// fin de l'AG.